



AMERIQUE/PEROU - Aucun progrès concret pour résoudre les problèmes des indigènes plus de deux ans après l'approbation de la Loi de consultation des Peuples indigènes

Pastaza (Agence Fides) – Plus de deux ans après la publication officielle de la Loi de consultation des Peuples indigènes (loi n° 29785 de septembre 2011) qui aurait dû résoudre le conflit social causé par les nombreux programmes d'extraction sur les territoires indigènes péruviens, il semble que cette loi elle-même devienne actuellement un motif de conflit. « Depuis la promulgation de la loi, rien n'a été fait. Au contraire, un ensemble de normes administratives ont été prises, normes qui minent le processus » affirme la Commission nationale pour les Droits fondamentaux dans une déclaration envoyée à l'Agence Fides.

Selon la déclaration, d'autres problèmes aggravent également la situation des indigènes dans le pays. « Nous sommes préoccupés parce que, à ce jour, il n'existe aucune institution indigène en mesure de pouvoir mener un dialogue interculturel avec l'Etat afin de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des programmes ». Un autre problème des communautés indigènes est constitué par la criminalisation, qualifiée d'injuste, de ses responsables et de ses partisans.

La Commission pour les Droits fondamentaux dénonce en effet que, depuis l'entrée en fonctions de l'actuel gouvernement péruvien, 28 personnes sont mortes à cause de conflits sociaux dont près de la moitié sont des indigènes victimes d'accidents devant être rattachés à la violation de leurs droits. En outre, différents responsables indigènes et militants ont été inculpés sur la base de preuves fausses ou privées de fondement.

Le 5 décembre, le responsable des Nations unies pour les droits des indigènes, James Anaya, a visité le Pérou et a participé à la rencontre des communautés indigènes de la région de la forêt péruvienne des bassins de Pastaza, Tigre, Corrientes et Marañon, où est présente une compagnie pétrolière argentine.

Les quelques 150 Apus (chefs de tribu NDT) réunis en assemblée ont demandé au gouvernement péruvien des mesures urgentes afin de mettre fin aux violations de leurs droits et de proposer des solutions aux problèmes qu'ils doivent affronter suite à la pollution causée par l'exploitation des gisements pétroliers.

Le responsable sectoriel de l'ONU a promis de s'y intéresser. « Il s'est agi d'une expérience très intéressante que de parler sur place avec les responsables et d'écouter leurs préoccupations. Mais il est nécessaire qu'ils poursuivent leurs revendications par des moyens pacifiques afin d'obtenir le respect de leurs droits, et de recourir aux organismes internationaux » a déclaré Anaya. (CE) (Agence Fides 14/12/2013)